



Graphologue ou expert en écriture ?

publié le **04/09/2016**, vu **14441 fois**, Auteur : [LFD Criminalistique](#)

Le graphologue et l'expert en écriture et documents sont deux métiers bien distincts, souvent confondus dans la vie judiciaire en raison de l'absence d'une réglementation précise.

Souvent confondus dans la pratique judiciaire, faute d'une réglementation précise et bien définie, le graphologue et l'expert en écriture sont connus en tant qu'experts graphologues, même s'il s'agit de deux métiers tout à fait différents.

Dans le monde juridique, cela serait comme confondre l'avocat spécialisé en droit pénal et celui dédié à la gestion du patrimoine immobilier, sans aucun rapport professionnel avec le quotidien des institutions judiciaires.

L'absence de toute réglementation facilite souvent le recours au service d'un graphologue, lorsque l'avocat, le juriste ou leurs clients ont besoin d'identifier l'auteur d'un manuscrit, d'innocenter un individu, de détecter un faux document, une usurpation de signature, voire l'imitation d'une mention manuscrite.

Mais le graphologue manque très souvent d'une vision scientifique et des protocoles techniques suivis par l'expert en écritures, apprise lors d'une formation supérieure spécifique en matière d'expertise en écritures et document.

Le manque de réglementation permet aussi à la France d'être le seul pays moderne sans aucune formation universitaire sur le domaine au niveau master I ou II. À présent, une seule formation officielle est disponible à l'Université Paris Descartes, au niveau débutant.

1. L'expert en écriture et l'identification d'auteur.

L'expert en écritures a pour mission l'étude des écrits, des signatures, dans le but de les attribuer à un individu, d'innocenter un suspect, de faire en sorte d'expliquer techniquement l'origine d'une

pièce litigieuse, d'une mention manuscrite.

Accessoirement, certaines missions complémentaires peuvent être demandées par un particulier ou ordonnées par la juridiction compétente : vérifier l'authenticité d'un document, identifier les instruments et supports utilisés, repérer des traces de manipulation documentaire, d'usurpation de signatures et d'imitation de graphies.

Les analystes d'écritures ont suivi une formation plus technique que celle du graphologue, étant les procédés d'étude très différents et nettement plus approfondis.

2. L'expert en documents et l'analyse scientifique.

L'expert en document est équipé de nombreux appareils de laboratoire et formé dans plusieurs disciplines scientifiques, notamment en optique, en physique et en chimie.

L'analyste de documents est normalement chargé d'une étude plus technique, lorsqu'il est nécessaire d'identifier un support, une encre, un instrument d'écriture, dater un document, faire une discrimination d'encres ou établir l'ordre chronologique d'un croisement de traits.

À l'aide d'une technologie de pointe, le technicien documentaire sera en mesure de prouver une signature apposée sur une page blanche imprimée par la suite (abus de blanc-seing), si le document a été tamponné avant ou après l'acte de signature, avant ou après l'impression, si l'un des éléments constituant la pièce a été manipulé, gommé, gratté ou photo-composé.

L'expertise de documents se déroule très souvent en parallèle à l'expertise graphologique, car celle-ci séparément ne peut identifier la plupart de manipulations physiques et chimiques.

3. Le graphologue et l'étude de la personnalité.

Le graphologue est le professionnel chargé de l'étude de la personnalité et du caractère d'un individu par rapport à son écriture.

Dans l'expertise d'écritures et documents, le technicien ne s'intéresse pas à la personnalité d'un scripteur mais à son identité. C'est pour cela que la graphologie ne fait pas partie de la formation et du quotidien des experts en écriture, étant deux métiers tout à fait différents, même si les deux travaillent sur l'écriture manuscrite, tout comme le paléographe ou l'expert en sémiologie.

L'expert en écritures a souvent une formation supplémentaire en graphologie, complémentaire pour certains.

Si bien il s'agit de deux métiers différents, les deux types de professionnels identifient et travaillent souvent sur les mêmes gestes graphiques, dans un but bien distinct, étant le seul point commun de ces disciplines.

[Par LFD Criminalistique.fr](http://LFD.Criminalistique.fr)

[Experts judiciaires en écritures et documents.](#)